

# INFORMATION



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Développement de l'apport volontaire  
des communes en Châtaigneraie  
Cantalienne pour les ordures ménagères**

Un travail d'optimisation est mené sur l'ensemble des 50 communes du territoire en concertation avec les maires, pour définir les meilleurs emplacements pour les points de regroupement des bacs d'ordures ménagères conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.

**La collecte des ordures ménagères  
en points d'apports volontaires commencera  
le 19 janvier 2024**

**? Qu'est-ce que  
l'apport volontaire ?**

**Les bacs ou les sacs individuels  
d'ordures ménagères ne seront plus  
collectés, chacun pourra alors,  
à son rythme, déposer ses ordures  
ménagères et trier ses déchets  
recyclables (emballages, papiers, verre)  
en les amenant dans les points  
d'apports volontaires accessibles 7j/7.**

**Il est implanté  
à l'endroit suivant :**

**→ Atelier communal**

**→ La Rampe**





## Comment faire ?

- Je dépose les ordures ménagères en sacs fermés dans les bacs,
- je ne dépose pas de sac directement sur le sol,
- je maintiens mon geste de tri,
- je n'oublie pas les déchèteries,
- je pense au compostage.



## Pourquoi passer en apport volontaire ?

### Cela répond à une volonté de faire face à divers enjeux :

- Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers,
- Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte,
- Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du service,
- Améliorer le cadre de vie des usagers,
- Réduire les nuisances de passage des camions.



### Pour rappel

#### Des composteurs sont proposés à tarifs réduits.

Des sessions de formation sur la pratique du compostage sont régulièrement organisées.

## Une question, un doute ?

### Un numéro vert :

**0 805 295 555** Service & appel gratuits

Entièrement gratuit et accessible à tous sur une large amplitude horaire :  
**les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

**infosdechets@4c15.fr**

**chataigneraie15.fr**

rubrique Vie pratique  
onglet Environnement

Communauté de communes  
*Châtaigneraie*  
CANTALIENNE

**votre partenaire  
réduction déchets**